

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

INFORMATIONS

- E3C

- CHOIX ENS. SPEC.

19 DÉCEMBRE 2019



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

LES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

- Les épreuves communes de contrôle continu portent sur :
 - les enseignements communs : enseignement scientifique (voie générale) et mathématiques (voie technologique), histoire-géographie, LVA et B
 - et la spécialité qui ne sera pas poursuivie en Terminale
- 3 séries d'épreuves communes de contrôle continu sont prévues
 - 2 en classe de 1^{re} ;
 - 1 en Terminale.
- Chaque série d'épreuves porte sur la partie du programme qui a été précédemment étudiée.
- Les épreuves de contrôle continu durent deux heures, sauf pour les langues vivantes A et B - L'EPS est évalué tout au long de l'année de Terminale.
- La note pour chaque enseignement est la moyenne des notes obtenues aux épreuves. Tous les enseignements bénéficient du même coefficient (5).

CALENDRIER DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU – VOIE GÉNÉRALE

Première			Terminale		
1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
	Histoire-géographie				
	LVA / LVB				
	Enseignement scientifique				
	Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1 ^{re}				
			EPS Tout au long de l'année		

Durée des épreuves :
2 H*

Dates fixées par l'établissement

Sujets choisis par l'établissement dans la banque nationale de sujets

*Sauf : **LVA/LVB** : au 2^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h 30 ;
au 3^e trimestre de Tle, une épreuve écrite de 2 h
et 10 min d'épreuve orale.

Spécialité arts : oral de 30 min

CALENDRIER DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU – VOIE TECHNOLOGIQUE

Première			Terminale		
1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
	Histoire-géographie				
	LVA / LVB				
	Mathématiques				
	Enseignement de spécialité suivi en 1 ^{re} uniquement				
			EPS	→ Tout au long de l'année	



Durée des épreuves :
2 H*



Dates fixées par l'établissement



Sujets choisis par l'établissement dans la banque nationale de sujets

*Sauf : LVA/LVB : au 2^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h 30 ;
au 3^e trimestre de Tle, une épreuve écrite de 2 h et 10 min d'épreuve orale.

Spécialité innovation technologique (STIDD) : oral de 20 min.
Spécialité sciences de gestion et numérique (STMG) : oral de 20 min.

POINTS SUR LES INSCRIPTIONS

■ ÉTAPES :

- Importations des élèves et de leurs parcours (langues, options, DNL) de BEE à Cyclades
- Saisie manuelle des DNL, des inversions de langues
- Génération des comptes élèves
- Edition de la fiche d'inscription
- Corrections, validations, signatures de la fiche
- Pièces justificatives « papier » à retourner

➤ **DATES LIMITEES** : 20 décembre 2019 pour inscriptions

TOUTES LES PIÈCES DOIVENT ÊTRE REMISES LE

09 janvier 2020 dernier délai

PRÉPARATIONS DES E3C

■ Épreuves :

- Choix et validation des sujets (décembre-janvier) dans la BNS
- Éditions des sujets par l'établissement
- Affectations des candidats dans les salles et gestion des surveillants
- Edition des convocations des candidats remises au moins 8 jours avant l'épreuve

■ Corrections et notations :

- Déroulements des épreuves (20/01/2020 au 10/03/2020)
- Numérisations des copies anonymes
- Corrections par enseignants différents
- Commissions d'harmonisations (11 au 13 mars 2020)
- Communications des notes (16 au 20 mars 2020)

1^{ÈRE} SÉQUENCE DES E3C

■ Épreuves :

1 ^{ère} série Histoire Géo LGT	Mardi 21 janvier 2020
1 ^{ère} série Anglais LGT	Jeudi 23 janvier 2020
1 ^{ère} série Espagnol-Allemand LGT	Mercredi 29 janvier 2020
1 ^{ère} série Maths 1Techno	Vendredi 31 janvier 2020
Rattrapages	Vendredi 7 février 2020
ATTENTION : seulement pour absences justifiées	Lundi 10 février 2020

■ Corrections – notes :

- Date maxi de déroulements des épreuves : 10/03/2020
- Corrections - Commissions d'harmonisations : 11 au 13 mars 2020
- Communications des notes : 16 au 20 mars 2020



ORGANISATION DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

- Les copies sont ensuite numérisées et anonymisées
- Les copies seront corrigées par d'autres professeurs au sein de l'établissement ou au sein d'un autre établissement de l'académie suivant un barème de correction. **Aucun professeur ne corrigera les copies de ses élèves**
- **Une commission d'harmonisation des notes se tiendra dans chaque académie** à l'issue de chaque série d'épreuves de contrôle continu pour préserver le respect du principe d'égalité entre les candidats, quels que soient leur établissement, leur correcteur ou leur sujet

DES COPIES NUMÉRISÉES ET ANONYMISÉES

Fac similé des copies qui seront utilisées pour les épreuves communes de contrôle continu.

Fac-similé d'une copie de baccalauréat. Le document est divisé en plusieurs sections : un en-tête avec des champs pour le nom de famille, le prénom, le numéro de candidat, le numéro d'inscription, le sujet et la session ; une section pour l'épreuve et la matière ; et une grande zone de texte à l'écriture. Un petit logo est visible en bas à droite.

Après l'épreuve, la copie de l'élève est anonymisée et corrigée par un professeur autre que son professeur habituel.

Fac-similé d'une copie de baccalauréat anonymisée. Le document est identique à celui de gauche, mais les champs d'identification personnelle (nom, prénom, numéro de candidat, numéro d'inscription) sont remplacés par un grand 'X' à l'intérieur d'un rectangle, indiquant que ces informations ont été supprimées pour garantir l'anonymat.



APRÈS LES ÉPREUVES : CONSULTER SES COPIES

- Après chaque série d'épreuves communes de contrôle continu, l'élève peut consulter ses notes et ses copies annotées sur une plateforme dédiée.
 - L'élève a connaissance de ses notes au fur et à mesure : elles lui permettent de prendre conscience de ses points forts et peuvent l'aider dans sa progression.
 - Les annotations des correcteurs lui permettent de comprendre, pour chaque exercice, ce qui a été réussi et ce qui doit encore être travaillé.
 - Les professeurs accompagnent les élèves pour progresser d'une épreuve à l'autre.



ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

- BNS ouverte au 01/03/2020 pour la séquence 2
- Conseils de classe du 2^{ème} trimestre où sera fait le choix de l'enseignement de spécialité non gardé :
09 au 20 mars 2020
- Du 23 au 27 mars :
réouverture des inscriptions pour compléter l'enseignement de spécialité à passer en première



Période très courte

2^{ÈME} SÉQUENCE DES E3C

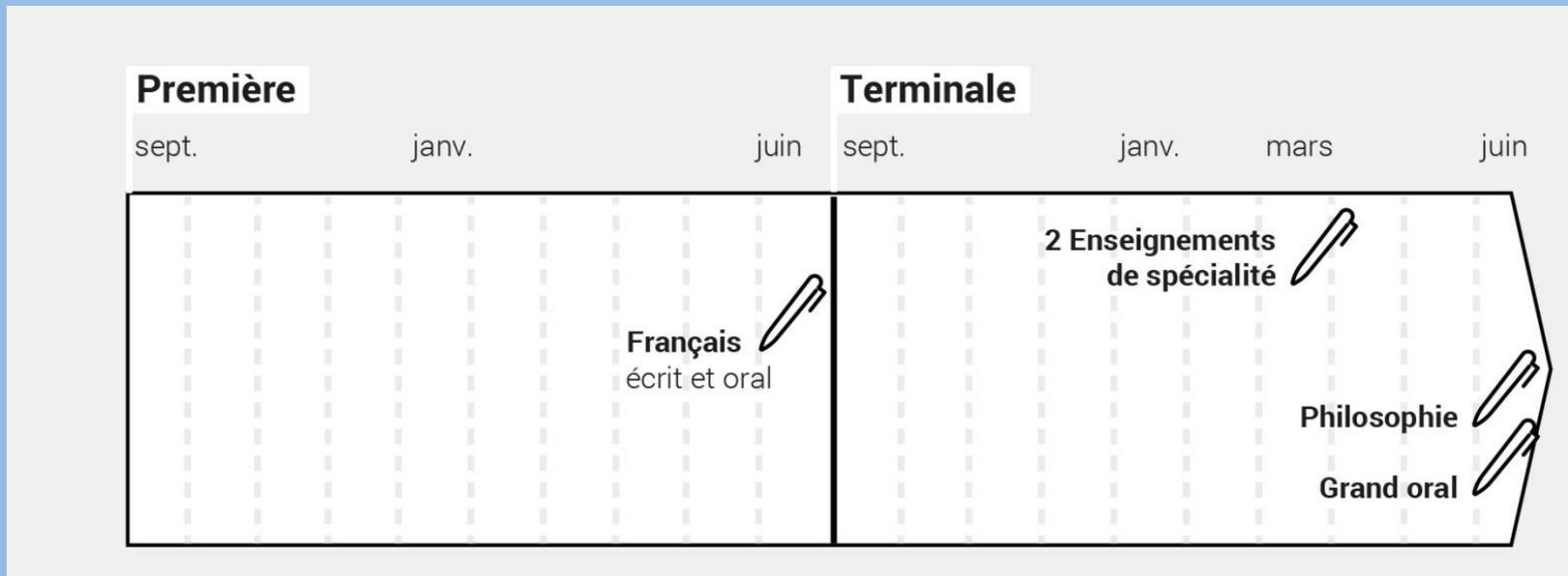
■ Épreuves :

2 ^{ème} série Histoire Géo LGT	Lundi 30 mars 2020
2 ^{ème} série Anglais LGT	Mercredi 01 avril 2020
2 ^{ème} série Espagnol-Allemand LGT	Vendredi 03 avril 2020
2 ^{ème} série Enseig. Scientif. 1Gen	Mardi 28 avril 2020
2 ^{ème} série Maths 1Techno	Mardi 28 avril 2020
2 ^{ème} série Ens. Spéc. 1Gen	Mardi 12 mai 2020
2 ^{ème} série Ens. Spéc. 1Techno	Du 04 au 07 mai 2020
Rattrapages	Mardi 19 mai 2020
Pour absences justifiées	Mercredi 20 mai 2020

■ Corrections – notes :

- Date maxi de déroulements des épreuves : 20/05/2020
- Corrections - Commissions d'harmonisations : 25 au 29 mai 2020
- Communications des notes : 01 au 06 juin 2020

CALENDRIER DES ÉPREUVES TERMINALES





LIVRET SCOLAIRE ET CONTRÔLE CONTINU

- Le contrôle continu combine deux modalités d'évaluation :
 - **les notes des livrets scolaires à hauteur de 10% de la note finale**
 - et les épreuves communes de contrôle continu à hauteur de 30 %
- Les notes des livrets scolaires portent sur l'ensemble des matières étudiées en 1^{re} et en Tle, y compris les enseignements optionnels.